

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRE  
DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

CAMPS D'ENTRAÎNEMENT MILITAIRE DANS LA  
PROVINCE DE QUÉBEC

M. ROY:

1. Des représentations ont-elles été faites auprès du Gouvernement pour qu'un camp d'entraînement militaire soit établi dans l'un ou l'autre des comtés suivants: Hull, Pontiac, Wright, Labelle, Chapleau et Gaspé?

2. Si oui, par qui ces représentations ont-elles été faites et quelle suite leur a-t-on donnée?

CHANGE ÉTRANGER—REMBOURSEMENT D'EM-  
PRUNTS DE L'ÉTAT CANADIEN

M. HARRIS (Danforth):

De combien de dollars américains le Canada s'est-il servi durant chacune des années 1939 et 1940, pour rembourser a) des emprunts de l'Etat canadien, b) des emprunts à des entreprises canadiennes dont l'Etat canadien est propriétaire, ou des emprunts aux mêmes entreprises que l'Etat canadien avait endossés ou garantis?

L'hon. M. ILSLEY: Transformée en ordre de dépôt de documents.

L'hon. M. HANSON: Puis-je demander au ministre des Finances ce qui motive de transformer ainsi cette question plutôt que d'y répondre directement?

L'hon. M. ILSLEY: Elle intéresse deux ministères, celui des Finances et celui des Transports. C'est là la raison.

L'hon. M. HANSON: Je ne vois pas en quoi elle concerne le ministère des Transports. Quoi qu'il en soit, le ministre a peut-être raison.

AÉROPORT ET CAMP MILITAIRE DE DEBERT (N.-E.)

M. BLACK (Cumberland):

1. Quelle étendue de terrain a-t-on achetée pour a) l'aéroport, b) le camp militaire de Debert?

2. De qui a-t-on acheté ces terrains, indiquant a) la superficie des terrains achetés de chaque personne, b) les prix demandés par chacune de ces personnes, c) le montant versé ou offert en paiement?

3. Quel a été le total des frais de drainage, indiquant a) la quantité de tuile à drainage, de tuyaux de drainage ou d'égout achetés, b) les personnes de qui l'on a acheté ces tuyaux, indiquant les prix sur livraison pour les tuyaux de chaque grosseur?

L'hon. M. RALSTON: L'achat du terrain et le transfert de leurs titres ne sont pas encore complétés. Les négociations se poursuivent encore dans le cas de certaines propriétés. Vu que la troisième partie de la question intéresse le ministère des Munitions et Approvisionnement, je crois qu'il y a lieu de transformer cette question en ordre de dépôts de documents.

[L'hon. M. Ralston.]

MINISTÈRE DES SERVICES NATIONAUX DE GUERRE  
—PERSONNEL

M. ROSS (Souris):

1. Quels sont les noms des membres du personnel du département des services de guerre?

2. Quels sont le traitement et les fonctions respectives de chacun?

3. Quels étaient l'état et l'adresse de chacun au temps de sa nomination?

4. Parmi eux, qui avaient fait antérieurement du service militaire?

L'hon. M. GARDINER: Ordre de dépôt de documents.

L'hon. M. HANSON: Cette question n'intéresse assurément qu'un seul ministère et je m'oppose à ce qu'elle soit transformée en ordre de dépôt de documents. On devrait y répondre.

L'hon. M. GARDINER: La réponse serait plutôt longue. Le personnel est disséminé par tout le pays, de Vancouver à Halifax, et il faudra quelque temps pour réunir tous les renseignements. J'estime qu'il conviendrait de transformer la question.

L'hon. M. HANSON: Tel n'est pas mon avis. C'est lorsqu'une question intéresse plusieurs ministères qu'on a recours à cette procédure.

L'hon. M. GARDINER: Pour d'autres motifs, aussi.

L'hon. M. HANSON: Mais c'est la raison principale et celle qu'on a surtout invoquée devant la Chambre à ma connaissance. Je sais qu'on laisse beaucoup à la discrétion du cabinet en cette matière, mais je sais également que les simples députés ont droit à ce que les réponses aux questions qu'ils posent soient consignées au hansard, sauf pour des motifs essentiels. J'ai déjà entendu soutenir la même opinion par nos honorables vis-à-vis lorsqu'ils étaient dans l'opposition.

Le très hon. MACKENZIE KING: Comme le sait l'honorable membre, c'est au Gouvernement lui-même qu'il appartient de décider s'il doit répondre sur-le-champ à une question ou la transformer en ordre de dépôt de document et il assume l'entière responsabilité de ses décisions à cet égard.

MATÉRIEL ET APPROVISIONNEMENTS DE GUERRE  
—NAVIRES, AVIONS, VÉHICULES MOTORISÉS ET  
ARTILLERIE DE BORD

L'hon. M. BRUCE:

1. Le 31 mars 1941, quel sera le nombre des navires en service dans la marine royale du Canada?

2. Combien d'avions produit-on maintenant par mois, ou combien d'avions produira-t-on par mois le 31 mars 1941?

3. Le 1er février 1941, combien d'avions du type Anson avait-on fabriqués?